

Politique | Le préfet de Région au chevet de la République



Devant un parterre de corps constitués, Didier Lallement, préfet du Département de la Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine, a donné sa traditionnelle cérémonie de vœux, dans ses salons, le 11 janvier au soir. Au fil de son discours, ce dernier a rappelé l'essence même de notre République. « Une République menacée par une insurrection qui n'est en aucun cas une garantie démocratique », sans jamais citer le mouvement des Gilets Jaunes...

« La République doit être sauvegardée ! » Didier Lallement, préfet du département de la Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine n'a eu de cesse de marteler pendant sa traditionnelle cérémonie de vœux aux corps constitués, vendredi 11 janvier au soir, l'importance de notre République. Sans jamais citer le mouvement des Gilets Jaunes, ce dernier a tenu à rappeler que « les valeurs de la République sont universelles et qu'elles doivent s'appliquer par tous et pour tous. L'insurrection n'a jamais été et ne sera jamais une garantie démocratique et ses théoriciens de l'avant-garde éclairée jusqu'à la révolution culturelle ont plutôt été des fossoyeurs des libertés que leurs promoteurs ».

Mission première : faire respecter les libertés Devant une assemblée attentive, Didier Lallement a précisé les fondements même de notre République. « Nos aïeux, nos pères se sont battus pour elle, ne l'oublions pas ». En clair, nous nous devons d'être dignes d'eux. Aujourd'hui, cette République est « menacée » pour le préfet. Et c'est pour cette raison que « je la défends au sens propre comme au sens figuré ! » Ce dernier a rendu hommage aux forces de l'ordre « qui dorment très peu depuis neuf semaines ». Et de conclure son discours en expliquant que « rien ne nous écartera de notre mission première faire respecter les libertés. Ainsi, je me battrai pour que toutes les libertés soient respectées et celle de manifester en est une ! ».



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 14/01/2019

[Url de cet article](#)

